Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 91 (1940)
Heft: 11

Artikel: Les Amburnex (Jura vaudois)
Autor: Aubert, S.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-785505

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dépôt et dans les scieries. Là seulement où les ouvriers étaient d'âge avancé et non soumis au service militaire, le travail put continuer son cours.

C'est dans ces conditions que durent être faites des surexploitations imprévues et de grosses fournitures ligneuses à l'armée. Depuis la guerre mondiale, on a toujours demandé que le personnel des principaux offices occupés à la « Landesversorgung » fût immobilisé à ses postes d'emploi. La réalisation de ce principe n'a jamais eu lieu. (A suivre.)

(Tr.)

Les Amburnex (Jura vaudois).

Il s'agit d'un vaste mas de pâturages et de forêts d'une superficie de 160 ha, situé dans la combe dite des Amburnex, au pied nord-ouest de la chaîne du Marchairuz, compris entre les altitudes 1300 et 1450 m, et propriété de la commune de Lausanne. L'ensemble se compose de deux parties distinctes : les *Amburnex* proprement dits et la *Sèche des Amburnex*.

Ce terme « Amburnex » proviendrait de « brunes », dénomination ancienne du fruit de l'airelle myrtille, d'où l'on aurait fait «En Bruney», pour désigner une région où la myrtille abondait et, plus tard, Emburnex et Amburnex. C'est du moins l'explication que donne Badel-Grau, dans son ouvrage « Longirod ». Quant au nom de « Sèche », ose-t-on supposer qu'il tire son origine de la grande siccité du terrain ? Ce n'est pas sûr. La propriété contiguë qui s'étend vers le nord-est, et appartient à Gimel, porte le même nom et, sur la moitié de sa surface, la nature sécharde du terrain est la même. Un document de l'an 1664, cité par Badel-Grau, fait déjà mention de la Sèche ou Seiche.

Une forêt d'épicéas d'une superficie importante, mais non séparée du pâturage par une clôture, s'étend à cheval sur les deux montagnes. Sous la forme de tiges élancées, peu branchues, l'épicéa y règne en maître et les plantes jeunes et moyennes ne manquent pas, le sapin non plus. Par contre, le hêtre fait à peu près complètement défaut, comme du reste dans toute la combe des Amburnex et sur le plateau qui lui fait suite vers le nord-est, à une altitude un peu supérieure. C'est qu'il a été victime autrefois de la carbonisation, procédé au moyen duquel on alimentait en charbon de bois les industries sidérurgique et verrière qui existaient dans les siècles écoulés à la Vallée de Joux. Extirpée radicalement, cette essence n'a pas encore eu la possibilité de reconquérir son ancien domaine. Que ni l'altitude, ni le climat, ni le sol ne sont responsables de cette carence, on en a la preuve dans le fait que, dans d'autres localités situées dans des conditions exactement semblables, le hêtre est abondant et prospère. Parmi les autres feuillus, la forêt comprend de nombreux érables sycomores et, bien entendu, le contingent des espèces buissonnantes, saules, chèvrefeuilles, etc.

Vers le nord et le nord-ouest s'étend l'immense domaine forestier bien connu de la Rolaz, dont une part est située sur la « Sèche » et appartient donc à Lausanne. C'est dans cette grande et magnifique forêt que l'on observe de nombreux épicéas à branches pendantes, appliquées contre le fût, réalisant une variété de l'espèce que l'on peut appeler « ciergiforme ». (Voir « Journal forestier suisse » : Les épicéas de la Rolaz, décembre 1935.)

La grande combe dans laquelle se trouve la plus grande partie de la Séche offre divers aspects d'un certain intérêt. C'est d'abord, au nord-est, dans une cuvette, un imposant lapiaz qui se prolonge sur la Sèche de Gimel; les dalles calcaires horizontales dont il est fait sont sillonnées de rigoles creusées avec l'aide du temps par les eaux pluviales, ainsi que de profondes crevasses que le langage local appelle « laisines ». Le boisement en est misérable, composé uniquement d'épicéas rabougris, dont la croissance est fortement entravée par le bain d'air froid dans lequel ils sont plongés, pendant les nuits de gel de l'été, lors de la foliaison nouvelle.

On peut être certain que la localité a été normalement boisée jadis, car, ici et là, des lieux identiques le sont et pas à demi. Seulement, la forêt des siècles écoulés a été détruite par l'homme et ce n'est qu'à grand'peine qu'elle tend à se reconstituer.

Ce n'est pas le lapiaz seul qui a été boisé autrefois, mais la combe des Amburnex toute entière. A la disparition de la forêt a fait suite celle de l'humus; mais peu à peu, sur le dur calcaire du jurassique supérieur mis à nu, une mince couche de terre végétale s'est formée qui, à la longue, doit s'être revêtue d'une maigre végétation de caractère steppique prononcé, reconnaissable aujourd'hui encore en bien des endroits. Un de ses éléments, le *Daphne cneorum*, a trouvé là des conditions d'existence tellement favorables, qu'il s'est propagé d'une façon prodigieuse et se rencontre à peu près partout sous la forme d'individus rampants chargés de fleurs d'un rose carmin, au parfum capiteux.

A part la forêt citée au début de ces lignes, la Rolaz et certains lieux lapiaizés, le boisement de la Sèche est faible.

Les Amburnex réalisent un bel alpage, au sol fertile, produisant d'une manière générale une herbe de qualité. Sa partie inférieure est occupée par un marais qui, lui aussi, se prolonge sur la Sèche de Gimel. Il s'agit d'une cuvette dominée par des pentes peu boisées, au fond de laquelle l'air froid des nuits, en hiver et en été aussi, doit s'accumuler et former une nappe plus ou moins glacée, préjudiciable aux épicéas qui s'y trouvent plongés comme dans un bain. Le botaniste belge Collaer, qui s'est livré à diverses observations sur l'épicéa aux Amburnex, estime que dans ce bas-fond, on enregistre des températures hivernales de —60°.[1] Ce qui me paraît peu croyable. Le minimum absolu que l'on

[1] Voir « Bulletin de la Société botanique suisse » n° 50 : *Collaer*. Le rôle de la lumière dans l'établissement de la limite inférieure des forêts.

ait observé à la Vallée de Joux, au fond du thalweg, est de —41°. Se pourrait-il que dans les combes, qui s'étendent au pied de la chaîne Mont Tendre—Marchairuz, le thermomètre descende 20° plus bas encore ? Cela semble impossible.

Tous les sylviculteurs savent que les épicéas qui croissent au fond des cuvettes aux flancs dénudés, appelés « creux de froid », « creux à gel », sont rabougris, d'aspect minable et souvent secs. Ce que l'on explique comme suit : les aiguilles nouvellement écloses de l'épicéa sont très sensibles au gel et supportent mal les basses températures qui se produisent souvent pendant les nuits claires et calmes du mois de juin. Elles se manifestent avec une intensité maximum dans les creux de froid (—7° dans la nuit du 10—11 juin 1899, dans le lapiaz de la Sèche). Aussi, les jeunes aiguilles des épicéas, si elles ne sont pas toujours anéanties, souffrent tout de même du bain froid qui submerge la localité; elles se développent mal et l'individu tout entier prend peu à peu l'aspect misérable qu'on lui connaît.

Le bord occidental du marais des Amburnex—Sèche de Gimel est dominé par une pente raide et rocheuse de quelques mètres de hauteur, où ont pris pied des épicéas d'aspect divers. Les branches inférieures, savoir à partir d'un niveau légèrement supérieur à celui du marais, sont en général vertes et saines; au-dessus, sur une hauteur de 4—5 m, beaucoup sont sèches, tandis que celles qui leur font suite vers le haut sont intactes. Toujours est-il que l'on observe des individus totalement secs et d'autres verts de la base au sommet. Les branches sèches de la zone intermédiaire sont les victimes de la nappe d'air glacé qui s'étend sur la localité pendant les nuits froides de l'été. Mais pourquoi les branches inférieures appliquées contre le sol ne subissent-elles pas le même sort ? Pourquoi le bain froid les épargne-t-il ? Ose-t-on supposer, à ce propos, que la chaleur rayonnante du terrain sous-jacent agit d'une façon sensible et neutralise le refroidissement provenant de l'air?

On pourrait penser que la dessication des rameaux de l'épicéa dans les creux à gel est causée par les grands froids hivernaux et que la neige exerce son action protectrice sur ceux qu'elle recouvre. Mais partout, on voit cette essence leur opposer une extraordinaire résistance. Les épicéas des tourbières du fond de la vallée et des lisières inférieures supportent sans dommages les froids les plus rigoureux, par temps calme et par bise violente. Ce ne sont pas les basses températures de l'hiver qui portent atteinte à la croissance de l'épicéa, mais celles des nuits estivales.

Les Amburnex sont reliés à la route du Marchairuz par un grand chemin, amélioré ces années dernières par les soins du « service civil » organisé par la commune de Lausanne, lequel a, en outre, construit diverses dévestitures forestières et épierré le pâturage.

Sam. Aubert.